Éric Junod

L'auteur de l'*Apologie pour Origène* traduite par Rufin

Les témoignages contradictoires de Rufin et de Jérôme à propos de Pamphile et d'Eusèbe

I. Les données du problème

Durant l'été 397, Rufin, qui vient de quitter la Palestine et de débarquer à Rome, compose à l'intention d'un dénommé Macaire [1] une version d'un texte grec qui inaugure son activité de traducteur. Il déclare traduire un livre du saint martyr Pamphile et donne à sa version le titre d'*Apologeticus pro Origene* [2].

Quel texte grec traduit-il donc et qui en est l'auteur ? Il serait impertinent de poser ces questions auxquelles Rufin répond lui-même, si les affirmations du prêtre d'Aquilée

1. Sur Macaire, voir G. Bardy, *Recherches sur l'histoire du texte et des versions latines du De Principiis d'Origène* (Mémoires et travaux publiés par des professeurs des Facultés catholiques de Lille), Paris, 1923, p. 91 et P. Lardet dans Saint Jérôme, *Apologie contre Rufin*, *SC* 303, Paris, 1983, p. 41*.

2. Ce titre est sans doute primitif puisque Rufin lui-même, lorsqu'il renvoie à sa version, la désigne ainsi : *liber secundum Apologeticum sancti martyris Pamphili quem pro Origene Graeco sermone edidit* (*De adulteratione librorum Origenis* 1, *CCL* 20, p. 7, 1-2).

n'avaient été partiellement démenties par Jérôme d'abord, puis récemment et dans un sens différent par Pierre Nautin [3].

1. *L'hypothèse de Pierre Nautin*

Avant d'étudier les témoignages de Jérôme, rappelons brièvement les conclusions auxquelles P. Nautin est parvenu à propos du travail de Rufin. Celui-ci ne serait pas tout bonnement, comme on l'admet d'ordinaire [4], le traducteur plus ou moins fidèle du tome I de l'ἀπολογία ὑπὲρ Ὠριγένους composée par Pamphile et Eusèbe pour les cinq premiers tomes et par Eusèbe seul pour le sixième. Ou plus exactement il ne serait pas que cela. Après avoir fait sa traduction du tome I, il se serait inspiré librement des tomes IV et V de l'ouvrage grec pour composer une partie originale. L'*Apologeticus pro Origene* serait ainsi un ouvrage bâtard : une version marquée par quelques retouches orthodoxes, puis une refonte importante d'une section située bien plus loin dans l'ouvrage.

L'hypothèse de Nautin paraît d'emblée invraisemblable quand on considère l'œuvre entière de Rufin traducteur. Jamais celui-ci n'a composé de version dans laquelle il associe traduction et libre recomposition [5]. Certes, il lui est arrivé en un cas de rédiger une version abrégée, mais ce travail d'abréviateur est d'une autre nature que celui imaginé par Nautin pour l'*Apologeticus pro Origene* ; et on soulignera que Rufin a alors pris soin d'avertir le lecteur des modifications qu'il accomplissait [6].

Pour avancer une telle hypothèse, il faut des preuves ou du moins des indices sérieux. P. Nautin s'appuie en partie

3. Dans le chapitre qu'il a consacré à « *L'Apologie pour Origène et ses opinions* par Pamphile et Eusèbe » dans son ouvrage *Origène. Sa vie et son œuvre*, Paris, 1977, p. 99-153.

4. Cf. en dernier lieu, H. CROUZEL, *Origène*, Paris-Namur, 1985, p. 73.

5. Selon NAUTIN (*op. cit.*, p. 150), Rufin aurait ainsi changé les 15 accusations qu'il trouvait dans le texte grec en 9 accusations, pour la plupart bien différentes, qu'il aurait lui-même formulées à partir de griefs circulant autour de lui à la fin du IVe.

6. Cf. la préface du *Commentaire sur l'Épître aux Romains* d'Origène dans laquelle Rufin précise qu'il a dû procéder à une importante réduction (*PG* 14, 832).